Dossier d'admission

Vous souhaitez proposer une réadaptation à un patient avec des séquelles du COVID 19, avec son accord, vous pouvez suivre la démarche suivante :

Par internet:

- remplissez le dossier d'admission sur le site internet : <u>www.fondation-arcenciel.fr</u>/Admission du Pôle Santé/Centre de Réadaptation Cardiologique et Pneumologique de Franche-Comté
- et envoyez-le par mail à : ub@crcpfc.fr ou par courrier
- ou par fax : 03 81 41 86 68

Centre de Réadaptation Cardiologique et Pneumologique de Franche-Comté « Les Hauts de Chazal »

Contacts

Secrétariat des admissions : tel. 03 81 41 80 68

La Fondation Arc-en-Ciel gère des établissements et services oeuvrant en Franche-Comté dans les champs sanitaire, médico-social et médico-éducatif. Reconnue d'utilité publique et à but non lucratif, elle accueille toutes personnes fragilisées par la maladie, le grand âge ou le handicap.

Suivez nos actualités sur : www.fondation-arcenciel.fr

ou sur www.facebook.com/fondation.arcenciel



Programme de réadaptation

Une étape dans le parcours de soin pour les personnes affectées par le COVID-19







arc en ciel



Centre de Réadaptation Cardiologique & Pneumologique de Franche-Comté

«Les Hauts de Chazal» 25770 Franois Tél. 03 81 41 80 68



Présentation

Le Centre de Réadaptation Cardiologique et Pneumologique de Franche-Comté est spécialisé dans l'accueil de patients atteints d'affections cardiaques et pulmonaires en hospitalisation complète et de jour.

L'établissement est également reconnu dans les domaines de l'accompagnement **nutritionnel et du reconditionnement à l'effort**, en accueillant des personnes souffrant d'obésité.

Le centre propose pour cette prise en charge COVID :

- une hospitalisation de jour avec 15 à 30 séances sur 3 à 6 semaines (les après-midis)
- un accompagnement personnalisé et individualisé
- une équipe pluridisciplinaire à l'écoute des besoins et du projet du patient (médecin, infirmier, diététicienne-nutritionniste, kinésithérapeute, professeur d'activités physiques adaptées, psychologue, assistante sociale...).

UNE PRISE EN CHARGE QUI S'INSCRIT DANS UN PARCOURS DE SOIN EN LIEN AVEC LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

(Médecin traitant, médecin spécialiste, kinésithérapeute...)

Accompagner la personne après sa maladie COVID-19

Améliorer son statut nutritionnel

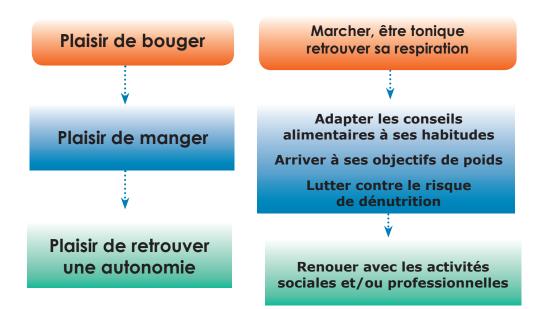
Améliorer ses capacités respiratoires

Ameliorer ses capacités physiques, retrouver une capacité à l'effort, se réapproprier son corps

Accompagner la gestion de son stress et ses difficultés psychologiques

Soutenir dans des démarches sociales (reprise du travail, aides à domicile...)

...pour retrouver une qualité de vie



Un programme adapté

- Par le biais de séances collectives et de réentraînement à l'effort adapté : la marche, le cyclo, les ateliers de kinésithérapie respiratoire, les ateliers de gymnastique, de renforcement musculaire, de relaxation.
- Par des séances de kinésithérapie
- Par un suivi individuel et personnalisé (médical, diététique, psychologique, social)
- Par des séances d'éducation thérapeutique
 (Diététique, Médical, Activités Physiques Adaptées, Kinésithérapie)

